

avec le Roi, et sans l'incommuniquer, M. le Gouverneur général, directement au Ministre de Police.

REMARQUE.—Celui qui m'a envoyé le Rapport ci-dessus, étoit présent à l'examen que Martin subît. Quoique simple historien, se bornant à l'annoncer des faits, mille circonstances particulières, me permettent d'ajouter foi à la vérité de cet homme. Il a la manière de considérer le sujet, mais il ne doit influer sur l'opinion de personne. Quant à lui, il considère l'affaire, comme un effet de la bonté du dieu envers la France.